ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

PALUMA, SARL au capital de 750 000 euros, siège social : 5, Cour au Motet, 21121 ETAULES, 495 134 371RCS DIJON, décision du 16/05/2022 : augmentation de capital social de 1 050 000euros, ancienne mention : 750 000 euros, nouvelle mention : 1 800 000 euros.
Pour avis

AL22003645

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

NET 1 MAX
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 4 rue de Bourgogne,
21121 FONTAINE LES DIJON
750 897 332 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 25/07/2022, l'associée unique a décidé :
- de transférer le siège social du 4 rue de Bourgogne, 21121 FONTAINE LES DIJON au 13 rue du Pré Rondot 21850 ST APOLLINAIRE à compter du 25/07/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
- de nommer pour une durée illimitée à compter du 25/07/2022, la société UMA, Sarl au capital de 362 800 euros, dont le siège social est 13, rue du Pré Rondot, 21850 ST APOLLINAIRE, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 914 040 795, en qualité de Présidente en remplacement de Madame Angélique BUREAU démissionnaire.
L'article 31 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Mme Angélique BUREAU a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la société UMA.
POUR AVIS Le Président

AL22003648

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : ROLLER BAR.Forme : SARL. Capital social : 60000 euros.Siège social : 3 ter rue du chardenois, 21110 Cessey sur tille.913052130 RCS Dijon.Aux termes d'une décision en date du 15 août 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 16 août 2022, de transférer le siège social à 5 RUE NICOLAS DE CONDORCET, 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR.Mention sera portée au RCS Dijon.

AL22003777

Olivier BENOIT – avocat
Spécialiste en droit des sociétés
34, rue Emile Bertin - 54000 NANCY
Tél : 03.83.27.32.32

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

NC FINANCES
société civile
au capital de 123 200 €
Siège social : 34, rue de l'Aigle de Meaux
21170 FRANXAULT
823 823 810 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30 septembre 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 8, rue du Paradis, Hameau Maison Dieu, 21170 LOSNE à compter du 30 septembre 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL22003786

AVIS DE PUBLICITE

LA SOCIÉTÉ CELLAVEN
Société par actions simplifiées
au capital de 20.000 Euros
Siège social : DIJON (21000) –
64A Rue Sully
914 972 294 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale mixte du 29 juillet 2022, le capital social a été augmenté en numéraire d'une somme de QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (90.000) Euros arrondie.
L'article «Capital social» des statuts a été modifié en conséquence, comme suit :
« ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL
Le capital social de la Société est fixé à CENT DIX MILLE EUROS (110.000) Euros. »
Mention sera faite au RCS de DIJON

AL22003802

AVIS DE TRANSFORMATION

PASCAL LOICHET
SARL transformée en SAS
Au capital de 575 592,50 €
Siège social : Moulin de Prissey
21700 PREMEAUX-PRISSEY
410 289 185 RCS DIJON

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 1er Août 2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 575 592,50 €.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Pascal LOICHET.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
M. Pascal LOICHET
demeurant à PREMEAUX-PRISSEY (21700) - Moulin de Prissey

AL22003813

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LOMI
Société civile immobilière
au capital de 6 250 euros
Ancien siège social :
10 avenue Charles Jaffelin,
21200 BEAUNE
Nouveau siège social :
7 Ter rue du Malvernois,
39380 MONT-SOUS-VAUDREY
844 306 654 RCS DIJON

Le 01/07/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 10 avenue Charles Jaffelin, 21200 BEAUNE au 7 Ter rue du Malvernois, 39380 MONT-SOUS-VAUDREY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL22003816

COMMISSAIRE AUX COMPTES

BEAUN'OPTIC
Société par actions simplifiée
au capital de 37 024 euros
Siège social : 22 rue d'Alsace
21200 BEAUNE
388 653 164 RCS DIJON

Les mandats de la société LDS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société CABINET MORIZE AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléante, étant arrivés à expiration, l'Associée unique a décidé, par décision du 30 juin 2022, de ne pas procéder à leur renouvellement.

AL22003818

// GÉRANCE

SARL THOMAS TISSANDIER
4 rue du Rompot
21121 FONTAINE-LES-DIJON

AVIS DE FIN DE LOCATION-GERANCE ET DE CESSION DE FONDS

Monsieur Ghislain GARNIER
Entrepreneur individuel
Exerçant au 20 rue des Murgers 21300 CHENOVE
RCS DIJON N°352 085 971

La location-gérance d'un fonds de commerce de transport de marchandises par des véhicules de moins de 3,5 tonnes sis au 20 rue des Murgers 21300 CHENOVE, consentie par ASSP en date du 14/01/2004 par Monsieur Ghislain GARNIER, entrepreneur individuel, RCS DIJON n°352 085 971 exerçant au 20 rue des Murgers 21300 CHENOVE, propriétaire dudit fonds, à la société SARL J.K.G., immatriculée au RCS DIJON sous le n°451 879 282, a pris fin à la date du 18/07/2022 minuit après la cession dudit fonds au locataire-gérant. Cette cession est intervenue suivant ASSP en date du 18/07/2022 enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DIJON 1 le 26/07/2022 sous le n°2022 00070326, référence 2104P01 2022 A 02467. Le prix de cession de 15 000 € a été réparti de la façon suivante :
- éléments corporels 00,00 € - éléments incorporels 15 000,00 €
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 18/07/2022.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, par le cabinet 2T CONSEIL, dont le siège est au 4 rue du Rompot 21121 FONTAINE-LES-DIJON. Pour insertion.

AL22003801

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif de l'avis de réduction de capital paru le 19/06/2020 dans le Journal Terres de Bourgogne, concernant l'EARL CHRISTOPHE JAUGEY, capital : 250 770 euros, siège social : 2 Rue Saint Eloi, Hameau de Fromenteau, 21440 TROUHAUT, 507 487 940 RCS DIJON, il fallait lire NM : 250 770 euros en lieu et place de 250 077 euros. Pour avis

AL22003694

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SARL MENUISERIE CUISINE INTEGREE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7622.45 euros
Siège social: 5 rue des Vignes
21110 TART LE HAUT
RCS DIJON 403 783 608

Le 31/10/2020, dissolution anticipée et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, Monsieur MARCHAND Jean François (5 rue des Vignes 21110 Tart le Haut) liquidateur. Siège de la liquidation au siège social.

AL22003789

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL MENUISERIE CUISINE INTEGREE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7622.45 euros
Siège social: 5 rue des Vignes
21110 TART LE HAUT
RCS DIJON 403 783 608

Suivant délibération de l'AGE du 31/10/2020, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, déchargé Mr MARCHAND Jean François de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation au 31/10/2020. Dépôt RCS Dijon.

AL22003790

DISSOLUTION

SCI MATHIRON & CO
Société civile immobilière
au capital de 1000 euros
Siège social : 17 Rue MARIN
21130 AUXONNE
RCS DIJON 808 061 329

Le 30/04/2022, dissolution anticipée et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, Madame Gisèle PLASSARD (17 rue Marin 21130 Auxonne) liquidateur. Siège de la liquidation au siège social.

AL22003793

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI MATHIRON & CO
Société civile immobilière
au capital de 1000 euros
Siège social : 17 Rue MARIN
21130 AUXONNE
RCS DIJON 808 061 329

Suivant délibération de l'AGE du 30/04/2022, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, déchargé Mme Plassard Gisèle de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation au 30/04/2022. Dépôt RCS DIJON.

AL22003808

Cattin les experts unis

AVIS DE DISSOLUTION

DYNAMIQUE SOLUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 Rue d'Amont
21130 LABERGEMENT-LES-AUXONNE
531 190 221 RCS DIJON

Selon une décision du 31/05/2022, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.Monsieur André CAFFIN, demeurant 25 Rue d'Amont, 21130 LABERGEMENT-LES-AUXONNE, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé demeurant 25 Rue d'Amont, 21130 LABERGEMENT-LES-AUXONNE, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS du Greffe du TC de DIJON

AL22003809

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

DISSOLUTION

Le Clos Hélios.Société par actions simplifiée en liquidation.Au capital de 150100 €.Siège social et siége de liquidation : 21 Route de Seurre, 21200 BEAUNE. 834133100 RCS DIJON.Aux termes d'une décision en date du 01/07/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.Monsieur Rémi GRILLON, demeurant 21 Route de Seurre, 21200 BEAUNE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est fixé 21 Route de Seurre, 21200 BEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.Pour avis.Le Liquidateur.

AL22003814

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le Clos Hélios.Société par actions simplifiée en liquidation.Au capital de 150100 €.Siège social et siége de liquidation : 21 Route de Seurre, 21200 BEAUNE. 834133100 RCS DIJON Aux termes d'une décision en date du 01/07/2022 au 21 Route de Seurre, 21200 BEAUNE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Rémi GRILLON, demeurant 21 Route de Seurre, 21200 BEAUNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.Pour avis.Le Liquidateur.

AL22003815

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LANTENAY du 28/07/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : Tortue de la mer
Siège social : 8 rue des Martyrs de la Résistance, 21370 LANTENAY.
Objet social : l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, terrains à bâtir, immeubles bâtis anciens ou neufs, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'aménagement, la construction sur tous terrains acquis par la société, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble, éventuellement et exceptionnellement, l'échange, la revente des biens immobiliers, propriété de la société, soit en totalité, soit par fractions, sous quelque forme que ce soit, en l'état, en l'état futur d'achèvement, de réhabilitation, à terme ou achevé ainsi que la disposition des immeubles, notamment au moyen d'échange, apport en société, ou hypothèque, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle deviendra propriétaire.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Madame Anne DUCRET demeurant 8 rue des Martyrs de la Résistance 21370 LANTENAY.
Clauses relatives aux cessions de parts : Cession libre entre associé, agrément requis dans tous les autres cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL22003573

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15 Juillet 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : VERNILLET
FORME : Société Civile Immobilière
CAPITAL : 1 500 euros
SIEGE : 7 Allée de BONVAUX 21240 TALANT
OBJET : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
DUREE : 99 ans GERANTS : M. Christophe VERNILLET et Mme Mireille VERNILLET, demeurant 7 Allée de BONVAUX 21240 TALANT
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON
Pour avis,

AL22003788

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 19/08/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LES JARDINIERS VIGNERONS
Forme : société par actions simplifiée
Capital social : 10 000 € répartis en 1 000 actions de 10 € de valeur nominale unitaire,
Siège social : 25 rue Basse 21220 REULLE VERGY
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Objet social : La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :
l'exploitation viticole et notamment procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation, prendre à bail tous biens ruraux, exploiter les biens dont les associés sont locataires ou propriétaires qui auront été mis à disposition, le négoce et l'élevage de vin, l'achat, revente de vins et spiritueux, d'accessoires et de tout objet d'œnologie, de produits du terroir, le conseil viti-vinicole, en œnologie, la réalisation de tous travaux viti-vinicoles, dont la prestation d'application de produits phytosanitaires, sans atteinte à l'environnement, l'œnotourisme, l'activité de bar à vin, la distillerie, l'activité d'entrepositaire agréé.
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci- dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.
Agrément : les actions ne peuvent être cédées aux tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés adopté à la majorité de 75 % des voix des associés disposant du droit de vote présents ou représentés.
Président : Monsieur Benjamin LOPEZ, demeurant au 25 rue basse 21220 REULLE VERGY.
Directeur général : Monsieur Renaud BURET, demeurant au 50 B rue Felix TISSERAND 21700 NUITS-SAINT-GEORGES.
Immatriculation : RCS DIJON
Pour avis,

AL22003798

NIÈVRE

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION

DANIEL GRENIN SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 175 500 Euros
Siège Social
Route Paul Vaillant Couturier
R.N. 81
58160 IMPHY
304 487 770 R.C.S. NEVERS

Aux termes d'une A.G.E. en date du 25.07.2022 les Associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de de dissoudre la Société par application de l'article L 225-248 du Code de Commerce.
Pour avis,

AL22003799

JOUFFROY + FILEAS AVOCATS

JOUFFROY & FILEAS Notaires et Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GROUPEMENT FORESTIER DE MAGNEMONT
SC au capital de 141777,58 €
Siège social : CHALVRON 58190 Saint-Aubin-des-Chaumes
443 536 362 RCS de Nevers

Par décisions unanimes en date du 03/08/2022 les associés ont décidé de transférer le siège social 17 Rue du Colombier 89200 Vault-de-Lugny
Objet social : Constitution de massifs forestiers sur terrains nus
Durée : expire le 03/10/2075
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS d' Auxerre

AL22003778

CHANGEMENT DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

MEUBLES CHATELLIER
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 150.000 euros
Siège social : 21, rue de Donzy
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
R.C.S. NEVERS 691.880.223

Le 22 juin 2022, le Conseil de surveillance a pris la décision suivante :
Anciennes mentions
- DIRECTOIRE : Monsieur Emmanuel CHATELLIER demeurant Résidence L'Europe, Rue Saint Just 58000 Nevers, Président et Monsieur François CHATELLIER demeurant 33, rue de Donzy58200 Cosne Cours sur Loire, Directeur Général
Nouvelles mentions
- DIRECTOIRE : Monsieur François CHATELLIER demeurant 33,rue de Donzy 58200 Cosne Cours sur Loire, Président et Monsieur Emmanuel CHATELLIER demeurant Résidence L'Europe,Rue Saint Just 58000 Nevers, Directeur Général
Pour avis, Le Directoire

AL22003784

// VENTE AUX ENCHÈRES

MAITRE OLIVIER LEVOIR,
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin -
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 18 rue Georges Clémenceau, 78000 VERSAILLES
Au Palais de Justice à NEVERS
(Nièvre),Place du Palais,
LE MARDI 4 OCTOBRE 2022 à 10h30
COMMUNE DE NEVERS (Nièvre)
Lot unique : Un bâtiment dénommé « Les Oiseaux » situé route de Saulaies à Nevers, à usage d'annexe du bâtiment principal propriété de l'indivision ROSIER, comprenant dix chambres avec douche et WC, lingerie, sur un seul niveau, le tout cadastré Section CX numéro 142 pour une contenance de 3 ares 26 centiares.
Sur la mise à prix de :QUARANTE MILLE EUROS (40 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 15 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le22/08/2022. Me Olivier LEVOIR
Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR au 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
VISITE du bien prévue sur place le 21septembre 2022 à 10h00 : S'adresser àMaître Aude BONNET, huissier dejustice, 7 rue Gambetta, 58000NEVERS, Tél : 03 86 36 13 00

AL22003811

// DIVERS

Maîtres Sophie KOWAL et Elvira DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny (Nièvre)
22, avenue du Champ de Foire

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 05 mars 2019, déposé au rang des minutes de Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire associé à CORBIGNY (58800), suivant procès-verbal de description en date du 12 août 2022, Madame Mauricette Paulette BOISSEAU,en son vivant retraitée, demeurant à GUIPY (58420), rue Saint Eloi, née à LA COURNEUVE (93120), le 2 mars 1928,veuve de Monsieur Raymond Marcel DEBAISIEUX, et non remariée, décédée à CLAMECY (58500), le 9 octobre 2020, a institué un légataire universel.
Les oppositions devront être adressées à Me Elvira DIAS-SOUVANT notaire associé à CORBIGNY, 22 Avenue du Champ de Foire, en charge du règlement de la succession, dans le délai d'un mois à compter de la date de réception de l'expédition du procès-verbal de dépôt et d'ouverture dudit testament au greffe du Tribunal de Grande Instance de NEVERS.
Pour avis : Me Elvira DIAS-SOUVANT

AL22003774

Notaire

Maître Patrice PERRET
Notaire à Fourchambault (Nièvre)
22, rue Gambetta

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRES UNIVERSELS

Suivant testament olographe en date du 11 novembre 2021.
Madame Annie Nicole AUGENDRE, dt à NEVERS (58) 38 rue Gabriel Valette, née à NEVERS (58) le 22 octobre 1941,divorcée de M Ramon COPOVI, décédée à NEVERS le 19 juin2022.
A consenti un legs universel.
Ce testament a été déposé aux minutes de Me Patrice PERRET,notaire à FOURCHAMBAULT, le 29 juillet 2022, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de NEVERS, le 1er août 2022.
Opposition pourra être formée auprès du notaire sus désigné dans le mois qui suit le dépôt au Greffe dudit testament.

AL22003783

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DE CHATEL
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 150 939,77 euros
Siège de liquidation : Châtel
58170 SAVIGNY-POIL-FOL
RCS NEVERS 403 696 909X

Le 31/12/2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2021.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL22003745

DISSOLUTION

SCI LE PARADIS SCI au capital de 3000€ Siège social : 4 rue du Paradis 58400 Chaulgnes 444 207 385 RCS Nevers. Le 01/08/2022, le gérant a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/08/2022, nommé en qualité de liquidateur Mme Parquet - Capliez Chantal, 4 rue du Paradis 58400 Chaulgnes et fixé le siège de liquidation au siège social. Dépôt au RCS de Nevers

AL22003763

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DE VAL
Sci au capital de 33 538,78 EUR
Siège social : 72, Rue de la Préfecture
58 000 NEVERS
RC NEVERS n° 401 198 469

Par décision prise, SSP, en AGE en date du 30/06/2022, il a été constaté la cessation complète de l'activité de la SCI et ordonné sa liquidation et la radiation définitive de son inscription au RC de Nevers avec effet immédiat.
Madame DETCHEPARE Marie France, 44 Côte de Conflans 58180 MARZY est nommée pour effectuer les démarches nécessaires.
Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse de Madame DETCHEPARE Marie France.
Mention au RCS de NEVERS.

AL22003796

GROUPEMENT FORESTIER DU DOMAINE DE VAUVRAY

Par décision du 08/08/2022, la société GROUPEMENT FORESTIER DU DOMAINE DE VAUVRAY, société civile de groupement forestier au capital de 630.000 € ayant son siège fixé au Tremblay à CHAULGNES 58400, RCS NEVERS 451 276 232, est dissoute sans dissolution dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil par transmission universelle de son patrimoine à l'associé unique, la SOCIETE NOUVELLE, SA au capital de 40.000 € ayant son siège fixé à LA FLOTTE (17630), 19bis rue Jean-Henry Lainé, RCS LA ROCHELLE N° 341 263 283. Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de NEVERS où doit s'effectuer la radiation dans le délai de 30 jours de la présente publication.
Pour avis : Michel Merlin.

AL22003812

YONNE

// MODIFICATION

FORMAAT.fr Mandataire formaliste

CHANGEMENT DE GÉRANT

DISTRIFRAIS SENS
société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 3 rue des Longues Raies
ZI des Vauguillettes
(89100) SENS
843 690 249 RCS SENS

Suivant EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUILLET

ANNONCES LÉGALES

2022, l'associé unique a :
- pris acte de la démission de M. Hervé LEGAL de ses fonctions de Gérant de la Société
- décidé de nommer M. Stéphane DE JACQUELOT, demeurant à PARIS (75020) 38 rue de Lagny, aux fonctions de Gérant de la Société.
Mention au R.C.S de SENS

AL22003682

JOUFFROY & FILEAS Notaires et Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GROUPEMENT FORESTIER DE MAGNEMONT

SC au capital de 141777,58 €
Siège social : CHALVRON 58190 Saint-Aubin-des-Chaumes
443 536 362 RCS de Nevers

Par décisions unanimes en date du 03/08/2022 les associés ont décidé de :
- Transférer le siège social 17 Rue du Colombier 89200 Vault-de-Lugny
- Modifier la forme sociale qui devient un groupement foncier rural
- Modifier la dénomination qui devient : GROUPEMENT FONCIER RURAL DE MAGNEMONT
- Modifier l'objet qui devient : La jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme de tous biens et droits immobiliers à usage agricole
- Augmenter le capital social de 141777,58 euros à 187055,23 euros
Durée : expire le 03/10/2075
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS d' Auxerre

AL22003779

MODIFICATION DES STATUTS

ANCHOR -ANTHONY CHOUMERT ORGANISATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 25 rue René Cassin
77127 LIEUSAINT
483 834 479 RCS MELUN

Par décisions de l'associé unique du 26/07/2022, il a été décidé à compter de ce jour :
- La réalisation de la réduction du capital ramené à 1 000 euros.
- De prendre pour nouvelle forme : SASU,
- Transmission des actions : libre
- M. Anthony CHOUMERT demeurant 26 place de la nation – 75012 PARIS - ancien gérant est nommé Président.
- d'étendre l'objet social aux activités de : holding animatrice.
- de transférer le siège social du 25 rue René Cassin, 77127 LIEUSAINT au 433 Domaine de Clairis - 89150 SAVIGNY SUR CLAIRIS
Les statuts modifiés en conséquence.
La société, immatriculée au RCS de Melun sous le n°483 834 479 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SENS

AL22003781

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

S.C.I. BUISSON DES CAILLES

Société civile immobilière
au capital de 9 909,19 euros
Siège social : 58 Route de Prunoy
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
324155902 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 8 août 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société S.C.I. BUISSON DES CAILLES a décidé de transférer le siège social du 58 Route de Prunoy - 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE au 4 Rue du Grand MARCHAIS – CHEVILLON – 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, à compter du 8 août 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Aux termes de cette même Assemblée, les associés ont pris acte de la décision de Monsieur Bernard JOBERT et de Monsieur Bernard SAGET-JOBERT de démissionner de leurs fonctions de co-gérants et ont nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Sonia BOURGEOIS épouse ZIMMERMANN, demeurant 4 Rue du Grand MARCHAIS – CHEVILLON – 89120 CHARNY OREE DE PUYSAIE, pour une durée illimitée, à compter du 8 août 2022.

AL22003785

SCI JUNIFRE

SCI au capital de 123483,70 € Siège social : 3 bis boulevard Maupeou 89100 SENS RCS SENS 383975687 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/06/2022 , il a été décidé de transférer le siège social au 44, boulevard des Muguets 85270 SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ à compter du 17/06/2022 . Radiation au RCS de SENS et immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

AL22003804

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION ET DE NOMINATION DES LIQUIDATEURS

LES BUCHETTES DU CHABLISIEN

Société à responsabilité limité
au capital de 10 500,00 euros.
Siège social : 3 Chemin de la Cassonne
89800 FLEYS
515 184 901 RCS AUXERRE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2022, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
Ont été nommés liquidateurs, pour la durée de la liquidation :
Monsieur Xavier COLLON demeurant 10 rue de la Fontaine – 89800 FLEYS,
et Monsieur Yannick COLLON demeurant 21 rue des Ardillats – 89800 FLEYS.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 3 Chemin de la Cassonne – 89800 FLEYS, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis, les liquidateurs.

AL22003782

SOCIÉTÉ ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT
D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
ACANTHE EURL
Liquidation Judiciaire du 15/02/2022
2 A rue du Bordiot 89100 GRON
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 août 2022.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL22003807

au titre de la procédure suivante :
BOULANGERIE DE DOMATS EURL
Liquidation Judiciaire du 06/11/2018
Place de l'Eglise 89150 DOMATS
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 10 août 2022.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL22003806

CLÔTURE DE LIQUIDATION

TECMIN

SARL en liquidation
au capital de 84.000 €
Siège social :
2 Chemin de Dilo
Le Fays
89320 CERISIERS
318 584 216 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 28 juillet 2022, l'assemblée générale ordinaire a :
- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur: M. LESPINE Jean .
- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 30 juin 2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Le liquidateur.

AL22003800

DISSOLUTION

SCI B.CIEL

SCI au capital de 200 €
Siège social : 15 rue de la passerelle
89470 MONETEAU
829 588 466 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AGE du 21/08/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 21/08/2022, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Emmanuel BOUCHERON demeurant 15 rue de la passerelle, 89470 MONÉTEAU avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 15 rue de la passerelle 89470 MONÉTEAU adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL22003803

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DU VAL ROUGE

EARL en liquidation au capital de 94 518,39 €
Siège social : le Val Rouge -
89160 ANCY LE LIBRE
381 468 107 RCS AUXERRE
Liquidateur : Mme Béatrice MASSONNET – le Val Rouge - 89160 ANCY LE LIBRE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2022, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis, un liquidateur.

AL22003810

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08 août 2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FREE HORSE
Objet social : société de type holding
Siège social : 1 rue des champs aux Prêtres 89113 CHARBUY
Capital : 2.000 €
Durée : 99 ans
Président : M. DENNEULIN ARNAUD, demeurant 1 rue des Champs aux Prêtres 89113 CHARBUY
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement sous réserve d'agrément
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL22003824

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 août 2022 à APPOIGNY, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée ROIZOT.
Objet : Vente, réparation et entretien de véhicules.
Capital social : 15 000 euros.
Siège social : 12 rue du Quenou – 89380 APPOIGNY.
Durée de 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Aurélien ROIZOT demeurant 17C Chemin de l'Ormée – 89250 GURGY.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant

AL22003795

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 18/08/2022 constitution de la SASU :
LADRILLOT
Capital social : 15 000 euros.
Siège social : 1 Grande rue - Villaine, 89630 ST GERMAIN DES CHAMPS
Objet : - L'achat, vente, commercialisation, pose, installation de panneaux photovoltaïques et plus généralement de matériel permettant l'économie d'énergie et de tous produits relatifs aux économies et à la production d'énergie - La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Président : M. Sébastien DUCROT demeurant 1 grande rue - Villaine, 89630 ST GERMAIN DES CHAMPS
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AUXERRE.

AL22003797

ANNONCES LÉGALES

Vos annonces légales au meilleur prix

Publiez votre annonce en quelques clics et obtenez votre attestation immédiatement.

www.agribourgogne.fr

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT

Vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site agribourgogne.fr

Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants *

☐ Réussir Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ Réussir Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ Réussir Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ Réussir Lait — LAIT
☐ Réussir Porc — PORCS
☐ Réussir Volailles — VOLAILLES
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ Réussir Vigne — VIGNE

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP VILLE
TÉL. PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n°

Date d'expiration

SIGNATURE

Terres de Bourgogne

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €

☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix *
☐ pour 1 an 53 €
☐ pour 2 ans 106 €

TOTAL